

Fourgassié Immobilier

– Faire Gérer – Acheter – Estimer

Louer

BARÈME HONORAIRES TRANSACTION

Calcul des honoraires sur le prix de vente, à la charge du vendeur

De 1 € à 299 999 € : 7,00 % TTC - Avec un minimum de 3.500 € TTC

De 300 000 € à 450 000 € : 6 % TTC

Au-delà de 450 000 € : 5 % TTC

TRANSACTION FONDS DE COMMERCE

Calcul des honoraires sur le prix de vente, à la charge du vendeur **9,00 %
TTC**

TVA en vigueur : 20,00 %

HONORAIRES DE LOCATION :

A la charge du locataire :

6 % HT du loyer ANNUEL Hors Charges soit 7,20 % TTC
(Taux de TVA en vigueur à 20 %)

Plafonnés à :

8,00 € TTC le m² pour les honoraires de visite, de constitution du dossier du
locataire et de rédaction du bail

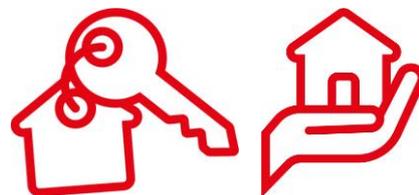
Et 3,00 € TTC le m² pour la réalisation de l'état des lieux d'entrée.

A la charge du propriétaire :

6 % HT du loyer ANNUEL Hors Charges soit 7,20 % TTC
(Taux de tva en vigueur à 20 %)

Transactions – Gestion – Locations – Administrations de biens

Junin 2022



Fourgassié Immobilier

– Faire Gérer – Acheter – Estimer

Louer

Plafonnés à :

Honoraires d'entremise et de négociation : 30,00 €^{TTC} **uniquement pour les lots en HORS GESTION**

8,00 €^{TTC} le m² pour les honoraires de visite, de constitution du dossier du locataire et de rédaction du bail

Et 3,00 €^{TTC} le m² pour la réalisation de l'état des lieux d'entrée.

HONORAIRES DE GÉRANCE

7 %^{HT} **des encaissements** soit 8,40 %^{TTC}
(Taux de TVA en vigueur à 20 %)
+ 3,00 €^{TTC} de frais administratifs par mois

RÉDACTION DE BAUX COMMERCIAUX OU PROFESSIONNELS

10 %^{HT} du loyer annuel Hors Charges soit 12,00 %^{TTC}
(Taux de TVA en vigueur à 20 %)

RENOUVELLEMENT OU RÉDACTION DE BAIL

150 €^{TTC} à la charge du locataire **ET** du propriétaire

**NOUS POUVONS VOUS PROPOSER EN SUPPLÉMENT
L'ASSURANCE LOYERS IMPAYÉS ET DÉTERIORATIONS
IMMOBILIERES**

Transactions – Gestion – Locations – Administrations de biens

Juin 2022